



La Bourse Valentin

Dans le *Faire équipe* n° 310, nous vous annonçons la mise en place de la **Bourse Valentin**.

Andrée Valentin et sa sœur Paulette ont été élèves des Maisons dont elles ont gardé un excellent souvenir. Sans héritier, elles ont légué par testament le mobilier de l'appartement qu'elles occupaient. Le produit de la brocante organisée permet de financer une bourse exceptionnelle.



La vie des sœurs Valentin, et en particulier celle d'Andrée, reflète le respect de la devise des Maisons : **Honneur et Patrie**. Elle a mis sa vie au service de la Patrie et des grands hommes qui l'ont dirigée et protégée. Elle a ainsi été la secrétaire du maréchal Juin, du général de Gaulle, puis de l'amiral de Gaulle.

C'est ce dernier qui était à ses côtés lorsqu'elle a été décorée

de la croix de chevalier de la Légion d'honneur par le président de la République Jacques Chirac.

En souvenir de cette ancienne élève admirable et pour pérenniser son exemple, nous ouvrons une bourse exceptionnelle d'un montant de 4 000 €. Les candidates, obligatoirement des AE adhérentes de l'AAELH depuis au moins trois ans, devront présenter un dossier de candidatures avant le 13 février 2025. Ne pourront pas participer, les membres du CA, ou les AE ayant déjà bénéficié d'un prêt, d'un don ou d'une autre bourse.

La remise de la bourse aura lieu lors de l'AG de l'AAELH, le 18 mai 2025.

Ce dossier devra porter sur un projet personnel d'ordre économique, scientifique, artistique, social dans lesquels les valeurs portées par Andrée Valentin seront retrouvées.

Les dossiers de candidature sont à adresser, par mail et par courrier, dont une version anonymisée, à la présidente, au siège de l'association.

Le jury du concours est composé :

- des membres du CA de l'AAELH,
- des anciennes présidentes,
- de trois déléguées régionales.

La présidente et la secrétaire du bureau présentent les dossiers retenus anonymisés. Le jury sélectionne la lauréate notamment sur les critères suivants :

- Académiques : notes et participation aux concours (de la Résistance, généraux, musicaux) ;
- Humains : entraide et solidarité : mentoring/soutien scolaire ;
- Sur l'engagement : engagement associatif, ou chorale ou sport ou extracurriculaire qui démontre de la constance et la fiabilité.

Le jury pourra n'en sélectionner aucune, auquel cas un nouvel appel sera lancé l'année suivante.



Paulette et Andrée Valentin, l'amiral de Gaulle et le président Jacques Chirac

La lauréate s'engage sur l'honneur à rester adhérente de l'association, à tenir informé le CA de la mise en place de son projet. Elle accepte de promouvoir l'AAELH et de témoigner par tous les moyens de communication.